



Jeudi 3 septembre 2020

**MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 SEPTEMBRE 2020
TENUE A HUIS-CLOS**

Comme indiqué dans le communiqué du 17 août dernier, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale du 24 septembre 2020 ont été aménagées.

L'avis préalable à l'Assemblée générale, comprenant les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée, a été publié au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) n°98 le 14 août 2020. L'ordre du jour et le texte des projets de résolutions sur lesquels l'Assemblée Générale est appelée à statuer figurent dans l'avis préalable paru au BALO n°91 du 29 juillet 2020. Ces avis sont consultables sur le site Internet de la société : (www.ares.com - AURESGROUP/Relations investisseurs/Assemblée générale).

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société : www.ares.com – rubrique INFO FINANCIERE/Assemblée générale.

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'assemblée conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce est mis à disposition sur le site internet de la Société ou adressé aux actionnaires sur demande à l'adresse mail suivante : ag@ares.com ;
- Par ailleurs, à compter de la convocation, les actionnaires pourront demander à la société de leur adresser les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, de préférence par mail à l'adresse suivante : ag@ares.com. Dans ce cadre, vous êtes invités à faire part dans votre demande à l'adresse électronique à laquelle ces documents pourront vous être adressés afin que nous puissions valablement vous adresser lesdits documents par mail conformément à l'article 3 de l'Ordonnance précitée. Les actionnaires au porteur devront justifier de cette qualité par la transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes.

A propos d'AURES

Créé en 1989 et coté sur Euronext depuis 1999, AURES est un constructeur informatique de solutions matérielles complètes pour les secteurs du POS (point de vente et de service, Retail, hôtellerie-restauration, etc...) et du KIOSK (univers de la borne interactive et métiers de l'intégration).

Le Groupe AURES possède une présence mondiale, avec un siège en France, des filiales au Royaume-Uni, en Allemagne, en Australie et aux USA, ainsi qu'un réseau de partenaires, distributeurs et revendeurs implantés dans plus de 60 autres pays.

AURES a acquis la société américaine Retail Technology Group Inc (RTG) fin 2018, un acteur majeur outre atlantique dans les services informatiques et la maintenance du POS (hardware & software).

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 116 M€ en 2019.

Code ISIN : FR 0013183589

Informations financières : Sabine De Vuyst

www.ares.com

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com